



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU LOIRET

**CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT ADMINISTRATIF
PRINCIPAL 2^e CLASSE**

SESSION 2018

ÉPREUVE N°1

Épreuve écrite qui consiste à partir d'un texte d'ordre général d'une page maximum ou de 300 à 350 mots en la réponse à 6 à 8 questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte.

(Durée 1h30 - coefficient : 3)

IMPORTANT

**IL EST RAPPELE AUX CANDIDATS QU'AUCUN SIGNE DISTINCTIF NE DOIT
APPARAÎTRE SUR LA COPIE,
SUR LES INTERCALAIRES ET SUR LES PAGES DU SUJET.**

ÉCRIRE À L'ENCRE BLEUE OU NOIRE EXCLUSIVEMENT.

Ce dossier comprend 3 pages y compris celle - ci.

Violences faites aux femmes : un plan axé sur la prévention, l'accompagnement et le durcissement des sanctions

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, le Président de la République a prononcé un discours présentant un plan axé sur la prévention, l'accompagnement des victimes et le durcissement des sanctions à l'encontre des auteurs de violences.

Le discours du Président de la République est intervenu dans le contexte de libération de la parole des femmes face aux violences dont elles font l'objet (en 2016, 93 000 femmes majeures ont été victimes de viol ou de tentative de viol, moins d'une victime sur dix a déposé plainte).

Avant même son élection, Emmanuel Macron s'était déjà engagé très fortement sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes en promettant d'en faire la grande cause de son quinquennat.

La nomination au Gouvernement de Marlène Schiappa en tant que Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes, a constitué dès le début de la mandature une autre illustration de cet engagement. Ce Secrétariat d'État sera doté en 2018 d'un budget de 30 millions d'euros, le niveau le plus élevé jamais atteint pour ce ministère. Ce budget sera sanctuarisé sur toute la durée du quinquennat.

Ce discours a donné lieu à la présentation d'un plan de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, autour de mesures visant à la fois à mieux protéger les femmes, à mieux accompagner les victimes et à punir plus fortement les auteurs de violences.

Pour favoriser les plaintes, un signalement en ligne sera créé pour les victimes de violence, harcèlement ou discrimination, qui pourront, de chez elles, joindre des interlocuteurs dans les commissariats ou les gendarmeries et connaître les démarches à entreprendre.

- Le recueil des preuves dans les unités médico-judiciaires des hôpitaux sera par ailleurs rendue possible même si la personne ne souhaite pas déposer plainte.
- Parmi les autres mesures, une application numérique pour les victimes de cyber harcèlement et une autre pour signaler des arrêts de bus à la demande en soirée, initiative déjà testée dans plusieurs communes.
- Le volet répression du Plan est prévu dans le projet de loi préparé par Nicole Belloubet et Marlène Schiappa. Il sera présenté au 1er semestre 2018 et prévoira notamment la pénalisation du harcèlement de rue, l'allongement du délai de prescription pour les crimes sexuels sur mineurs et l'instauration d'un âge minimum en-dessous duquel un mineur serait présumé non-consentant en matière de relation sexuelle.
- En matière de prévention, la pornographie va être ciblée, avec une campagne de sensibilisation lancée par l'Éducation nationale et des actions menées auprès des parents des collégiens.

QUESTIONS

Question N°1

Quels sont les objectifs du plan de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes ? (3 points)

Question N°2

Donner une définition du terme « quinquennat » (2 points)

Question N°3

Quel est le montant du budget prévu pour la cause de l'égalité entre les femmes et les hommes ? (1 point)

Question N°4

Que signifie le terme « sexisme » ? (2 points)

Question N°5

À partir du texte, citer les mesures prévues au sein de ce plan de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles en structurant votre réponse. (5 points)

Question N°6

Dans le volet répression du plan, le projet de loi prévoira, en autres mesures, la pénalisation du harcèlement de rue. Expliquer ce que signifie cette mesure. (3 points)

Question N°7

Dans le cadre de la prévention, quelles mesures et actions vont être mises en place dans le milieu scolaire ? (2 points)

2 points sont attribués à la présentation générale

